



Tous en grève le 8 Novembre 2016 ***Rassemblement à 10 heures devant le CHU de Nantes***



L'Hôpital public est en danger

Fermetures d'établissements, suppressions de 16 000 lits de MCO (médecine-chirurgie-obstétrique) sans compter les lits d'EPHAD et de SMTI (gériatrie)

Déclinaison au CHU de NANTES:

- fermetures de 349 lits en vue de l'Ile de Nantes sans parler des lits de gériatrie
- Baisse des tarifs nous contraignant à faire encore plus d'activité avec toujours moins de moyens
- Désengagement de l'état sur l'investissement: plus de 2/3 du

financement à supporter pour la nouvelle construction de l'hôpital « Ile de Nantes ».

Nos emplois sont menacés



Suppression de 22 000 postes dans la Fonction Publique Hospitalière

Déclinaison au CHU de NANTES: suppression de 500 postes (environ 800 emplois). Externalisation de nombreux secteurs d'activités par exemple le bionettoyage...etc.

Notre santé est en danger : dégradation des conditions de travail engendrant une explosion des arrêts maladie (bilan social 2015 : plus de 200 000 jours d'arrêt de travail – en 2016 11,5% d'augmentation); des maladies professionnelles de plus en plus graves amenant les agents à ne plus pouvoir exercer leur profession.

Nos salaires ont été gelés et sont menacés

7 milliards d'économies réalisées sur le dos des fonctionnaires depuis 2010. Mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) supprimant les bonifications sur les échelons et allongeant de fait les carrières des agents



Notre statut est menacé

Le temps de travail ; le paiement des heures supplémentaires, etc.

Tous les jours au CHU de NANTES, le statut est bafoué

Le droit à la promotion professionnelle en danger

Le ministère veut piquer 300 millions à l'ANFH, ce qui représente 6000 promotions professionnelles
Ces 300 millions sont du salaire différé (ce sont nos cotisations pour le droit à la formation)

Le 8 novembre 2016 Tous ensemble. Portons nos Revendications, de l'argent pour l'hôpital Public, il y en a !

Les Revendications

Tous ensemble mobilisons-nous pour obtenir :

- l'Abrogation de la Loi Hôpital Patient Santé et Territoire
- l'Abrogation de la Loi Santé
- l'Abandon de « la territorialisation » de l'offre de soins, des GHT et des restructurations
- l'Arrêt des fermetures de lits et des suppressions de postes
- la Fin des enveloppes limitatives et abandon du plan ONDAM triennal de 3,5 milliards d'économies sur les hôpitaux
- l'Octroi des moyens budgétaires pour permettre aux établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux d'assurer leur mission de service public, d'investir, d'embaucher et de titulariser nos collègues contractuels
- l'Abrogation des ordres professionnels
- l'Ouverture de vraies négociations sur les carrières et les grilles indiciaires
- un plan ambitieux de formation initiale et continue
- la Préservation et le développement d'un service public républicain de Santé et d'action sociale sur l'ensemble du territoire garant d'une réelle égalité d'accès aux soins
 - non au hold-up sur les fonds de Formation financés par le salaire différé (150 millions en 2016 et 150 en 2017, qui constituent les fonds de réserve de l'ANFH). Nous demandons le retrait immédiat des articles 3 et 53 du projet de Loi de financement de la sécurité sociale 2017.
- la Titularisation et la résorption des emplois précaires
- l'Amélioration des conditions de travail et de vie, le respect des droits et libertés
- un Régime de retraite prenant en compte nos spécialités
- la Défense et maintien des avantages acquis statutaires, conventionnels et locaux, etc.

De l'argent pour l'Hôpital Public, il y en a :



- ✚ 43,3 milliards d'euros de dividendes versés sur le premier semestre 2016 aux actionnaires des entreprises du CAC 40. Soit 11,2% de plus qu'en 2015 pour satisfaire la rapacité des actionnaires et ça n'est qu'une moyenne !

Rappelons que tous ces groupes du CAC 40 ont bénéficié de tous les outils validés par certaines organisations syndicales réformistes que le gouvernement a mis à leur disposition par exemple :

- **le pacte de responsabilité que nous subissons depuis 2015. Pour le financer un plan d'économie de 3 milliards d'euros sur trois ans pour les hôpitaux, une baisse des tarifs de sécurité sociale nous obligeant ainsi à faire plus d'activité.**

- ✚ La France occupe la 4^{ème} place dans le classement des 500 multinationales les plus puissantes
- Les 20 premières multinationales françaises ont un chiffre d'affaires de 1,250 milliards d'euros